

Le Mouvement Familles Rurales en chiffres

- ▶ **180 000** familles adhérentes vivant dans 10 000 communes
- ▶ **3 000** associations locales
- ▶ **76** fédérations départementales
- ▶ **18** fédérations régionales
- ▶ **100** Relais Familles
- ▶ **150** permanences d'information et de défense des consommateurs
- ▶ **1100** accueils de loisirs
- ▶ **900** lieux d'accueil de la petite enfance : crèches, haltes-garderies...
- ▶ **2000** associations proposant des animations culturelles, des ateliers
- ▶ **500** groupes de jeunes
- ▶ **500** groupes d'ainés

www.famillesrurales-correze.fr

 Familles rurales correze

Le *Parrainage* de proximité est gratuit et ouvert à tous

Vous souhaitez faire parrainer votre enfant ?

Vous souhaitez devenir parrain/marraine de proximité ?

Rejoignez-nous !

Pour plus d'informations :

Fédération Départementale Familles Rurales de la Corrèze

44 rue de la Barrière 19000 TULLE
05 55 26 86 49

federation.familles.rurales.19@wanadoo.fr
www.famillesrurales-correze.fr

Permanence parrainage :

Jeudi 10h-16h30

Une initiative soutenue par :



Devenir parrain/marraine

Ou être parrainé

Solidarité

Engagement

Respect

Disponibilité

Partage

Epanouissement



Accompagner - Echanger - Ecouter

Donner du temps à un enfant ou un adolescent pour l'aider à grandir



Le Parrainage de proximité

C'est la construction d'une relation effective privilégiée entre un enfant et un adulte. Cette forme de solidarité permet de tisser des liens inter-générationnels réguliers et durables.



DONNER DU TEMPS A UN ENFANT POUR L'AIDER A GRANDIR

Le *parrainage* prend la forme de temps partagé entre l'enfant et le parrain. Tous les deux habitent à proximité.

Il s'agit d'un acte citoyen qui se met en place à la demande des parents ou autres titulaires de l'autorité parentale.

L'avis de l'enfant est toujours sollicité.

Le *parrainage* est basé sur la confiance et repose sur des valeurs d'échanges, de réciprocité, ainsi que d'enrichissement mutuel.



QUI EST CONCERNE ?

Le *parrainage* s'adresse à tous les enfants qu'ils vivent dans leur famille ou en soient séparés.

Les parrains / marraines peuvent être un couple, une personne seule avec ou sans enfant, tout citoyen qui a envie de s'investir pour un enfant.

Le parrain donne ce qu'il est, non ce qu'il a, par opposition à une association humanitaire se traduisant souvent par une aide financière.

Toutes les familles qui se sentent concernées de l'intérêt pour leur enfant d'avoir un lien privilégié par un échange, un soutien, en dehors du cadre familial.

DU COTE DU FILLEUL ...

« Contrairement à mon grand frère, ma marraine veut bien jouer avec moi. On passe du temps que toutes les deux. On va au ciné ensemble. Elle m'a même amenée une fois chez une copine à elle qui est fleuriste. On a fait de la composition florale. »

DU COTE DES PARENTS ...

« Je suis heureuse parce que je vois ma fille épanouie. Sa marraine est la seule personne à qui je la confie. Elle représente un réel soutien familial pour moi. Je n'ai plus de parents. C'est notre mamie de cœur. »

